



Chaque année, vous êtes nombreux à vouloir partir en vacances et nous vous y encourageons.

Commencez par vous y prendre bien à temps, de 3 à 6 mois à l'avance si vous désirez partir dans une région touristique aux périodes de grande affluence.

« Ah, les vacances ! Se prélasser sur une plage de sable chaud en contemplant la mer.

*Admirer un paysage du sommet d'une montagne!
Découvrir ou redécouvrir une magnifique ville.*

Prendre le temps de papoter à la terrasse d'un café gorgée de soleil.

Oui, c'est possible même pour nous, personnes dialysées.

Bien sûr, quelques formalités doivent être accomplies avant le départ, et avec le soutien des infirmières vacances, cela se règle sans trop de difficultés.

C'est certain aussi, qu'il faudra consacrer quelques heures aux séances de dialyse.

Généralement, nous sommes accueillis chaleureusement par les équipes des centres dialyse vacances. Avec un bon livre ou la télévision, le temps passe relativement vite.

Durant ce temps de vacances, on oublie les soucis quotidiens. Les souvenirs que l'on garde des vacances sont ceux des bons moments, des rires et de la joie partagée.

Ceux-ci aident à surmonter le découragement et les périodes de cafard que l'on peut tous ressentir ».

Nelly H., ancienne dialysée et vacancière, patiente partenaire.

PREMIÈRES DÉMARCHES

Choisissez votre destination (en ne réservant que si vous avez la possibilité d'annuler, sinon, attendez).

Choisissez un centre de dialyse :

- Via des recherches sur internet en fonction des villes à proximité.
- Via des sites Web spécialisés qui référencent les centres :
 - www.globaldialysis.com
 - www.holidaydialysis.com
 - www.idotourisme.com
 - www.nephrocarefrance.fr
 - www.hditravel.com
 - <https://lir-lni.jimdo.com>
- Le personnel soignant référent peut vous aider dans vos recherches si nécessaire.

Les destinations en Union européenne garantissent le remboursement des séances de dialyse.

La Belgique a également une convention internationale avec d'autres pays

- Sans autre démarche : Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord et Australie
- Après avoir rempli le formulaire ad hoc auprès de la mutuelle : Algérie, Maroc, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, Tunisie, Turquie

VOUS AVEZ CHOISI VOTRE DESTINATION ?

Prenez alors contact avec le centre de dialyse souhaité afin de leur demander s'ils ont des disponibilités aux dates qui vous intéressent.

Ils vous informeront s'ils ont un « dossier-type » qui peut être transmis à l'adresse mail suivante : dialyse.vacances@cspo.be

**COMBINER LES VACANCES AVEC
LA DIALYSE ?
C'EST POSSIBLE !**

Le personnel soignant complète alors le dossier. (il se peut que des analyses supplémentaires soient demandées par le centre de vacances : sérologies hép B, hép C, HIV, frottis divers).

Une fois complété, le dossier est envoyé par mail au centre de dialyse où vous vous rendez pendant vos vacances.

Documents à fournir dans tous les cas

- Photocopie recto/verso carte d'identité
- Photocopie carte européenne d'assurance-maladie (carte CEAM à demander auprès de votre mutuelle).

LE VOLET SOCIAL

Prenez contact au plus tard 1 mois avant le départ avec le service d'assistance internationale de votre mutuelle afin d'y ouvrir un dossier.

Vous y aurez les informations suivantes

Nombre de séances prises en charge par l'assurance/année.

Prise en charge des transports sur place,...

Lorsque vous ouvrez votre dossier chez eux, vous devez avoir les coordonnées de votre lieu de vacances, ainsi que celles du centre de dialyse où vous irez.

Mutas/Mediphone assist

En fonction de votre mutuelle, vous contacterez soit Mutas, soit Mediphone assist

Coordonnées Mutas : www.mutas.be

24h/24 7j/7 T 02 272 09 00

Coordonnées Médiphone assist :

assistance voyage pour les trois mutualités libres dont Partenamut | www.mediphoneassist.be

24h/24 7j/7 02 778 94 94

Il peut aussi être utile, en fonction de votre destination de vous inscrire sur <https://travellersonline.diplomatie.be/>

Si l'espace aérien doit être fermé, vous serez averti par les diplomates qui vous proposeront un rapatriement si nécessaire/urgent.

Et si vous êtes sur liste de greffe ?

Renseignez-vous auprès de votre centre de greffe quels sont les délais maximums pour un retour.

Afin d'avoir un retour assuré, vous pouvez souscrire à une assurance rapatriement. Renseignez-vous afin d'en trouver une qui prend en charge les rapatriements en cas de greffe.

Touring assurance le permet : www.touring.be

JUSTE AVANT DE PARTIR

Assurez-vous auprès du personnel soignant d'avoir une copie de la dernière feuille de séance, une copie des résultats des dernières prises de sang et les médicaments dont vous pourriez avoir besoin sur place. Bonnes vacances et profitez bien de votre séjour.



CONTACT

SERVICE DE DIALYSE

Infirmières référentes vacances

010 437 390

dialyse.vacances@cspo.be



CLINIQUE SAINT-PIERRE

Avenue Reine Fabiola, 9

1340 OTTIGNIES

010 437 211

www.CSPO.be

DIAL-COMM-0001 | 05.22

Membre du réseau
Lid van het netwerk **Huni**